



Revue d'histoire du XIXe siècle

Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle

26/27 | 2003
Varia

Hélène Millot et Corinne Saminadayar-Perrin,
[dir.], *Spectacles de la parole*, Éditions des Cahiers
intempestifs, coll. « Lieux littéraires », 2003, 380 p.

Patricia Baudouin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rh19/778>

ISSN : 1777-5329

Éditeur

La Société de 1848

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 408-412

ISSN : 1265-1354

Référence électronique

Patricia Baudouin, « Hélène Millot et Corinne Saminadayar-Perrin, [dir.], *Spectacles de la parole*, Éditions des Cahiers intempestifs, coll. « Lieux littéraires », 2003, 380 p. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 26/27 | 2003, mis en ligne le 23 juin 2005, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/778>

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Tous droits réservés

Hélène Millot et Corinne Saminadayar-Perrin, [dir.], *Spectacles de la parole*, Éditions des Cahiers intempestifs, coll. « Lieux littéraires », 2003, 380 p.

Patricia Baudouin

- 1 Cet ouvrage collectif, qui prolonge la réflexion sur la rhétorique menée par l'unité de recherche L.I.RE¹, vise à éclairer les mutations du rapport entre l'écriture et la parole au XIX^e siècle. La redéfinition de l'éloquence et de la littérature après la Révolution provoque en effet non un divorce entre littérature et discours, jusqu'alors inséparables, mais plutôt une reconfiguration des rapports entre texte et parole, écrivain et orateur. Encore faut-il distinguer le premier XIX^e siècle, où la littérature reste hantée par la nostalgie de l'éloquence et revendique le modèle du discours, de l'après 1848, marqué par l'échec de l'éloquence politique des mages romantiques, qui conduit les écrivains à prendre leurs distances à l'égard de la parole. Dès lors s'ouvre entre littérature et rhétorique un conflit aggravé par l'émergence d'espaces nouveaux de confrontation, et notamment la presse, qui en forgeant l'éloquence de la modernité, fascine et inquiète à la fois la littérature. Ce rapport ambigu entre écriture et parole pose le problème, littéraire mais aussi politique, de la représentation : est mise en jeu la légitimité du discours des représentants du peuple, que ce soit celle des députés, professionnels de la parole, ou celle, concurrente, des écrivains, qui s'estiment porteurs d'une parole plus authentique. Et là réside la question au cœur de ce travail collectif : comment la littérature peut-elle à la fois vouloir démystifier l'éloquence et en réinvestir les fonctions et les pouvoirs ?
- 2 Clin d'œil à la hiérarchie classique des genres rhétoriques, la première partie du recueil (« L'écriture / l'éloquence ») s'ouvre sur une étude de l'éloquence politique sous la Monarchie de Juillet, dont Anne Vibert analyse le renouvellement à travers deux discours parlementaires de Lamartine et de Guizot². Tout en reprenant l'héritage cicéronien, ces

orateurs à maints égards opposés modèlent leurs discours à leurs personnalités et aux circonstances de la profération. L'auteur montre toutefois, après une analyse fine des textes tels qu'ils nous sont parvenus, les limites du « spectacle de la parole » : si la beauté du verbe de Lamartine suscite l'admiration, c'est la parole agissante de Guizot qui, devenue arme de gouvernement, remporte l'adhésion...

- 3 Matrice de la rhétorique, l'apprentissage scolaire du discours latin connaît lui aussi un renouveau ambigu. Corinne Saminadayar-Perrin montre comment, de 1815 à 1870, se met en place au lycée un « dispositif retors » visant à rendre la rhétorique politiquement inoffensive, en la décontextualisant pour conjurer tout retour à la Révolution. Mais ce musellement d'une éloquence que l'institution scolaire tente de priver de lieu, de public et de contenu témoigne surtout, par son échec relatif, du maintien d'une foi indéfectible dans les pouvoirs du discours.
- 4 On retrouve cette tension dans l'entreprise du *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, étudiée par Jacques-Philippe Saint-Gérand. À la fois outil de préservation du prestige de la parole, réunion des savoirs au service de l'éloquence du lecteur, et entreprise de « prêt à penser », voire de « prêt à parler », le Dictionnaire permet d'appréhender la naissance d'une science du langage sur la base du bouleversement des traditions épistémologiques d'Ancien régime, tout en montrant les limites de la linguistique en cours de définition.
- 5 Rémy Ponton propose une relecture de *La théorie de l'art pour l'art* d'Albert Cassagne (1906). Ce pionnier de la sociologie historique des intellectuels montre comment les tenants de l'art pour l'art, unis par un sentiment d'inadaptation à leur époque et un retrait du mouvement social et politique, influent sur l'évolution du champ littéraire sous le Second Empire, alors que la parole publique de l'artiste tend à perdre de sa légitimité.
- 6 Mais pour illustrer la reconfiguration du rapport entre écriture et éloquence à la fin du siècle, nul texte ne se prêtait mieux que le manifeste « J'accuse », revisité par Alain Pagès. Émanant d'un intellectuel isolé, dénué de légitimité institutionnelle et coupé de l'avant-garde littéraire, ce texte de scandale apparaît comme éminemment moderne, évitant la haine pamphlétaire pour informer et convaincre. Engagement complet et profession de foi dans le progrès de la Justice et de la Vérité, le manifeste s'avère une parole-acte désireuse d'expliquer le réel et de transformer la société.
- 7 La seconde partie (« Paroles en spectacle ») s'ouvre sur une intervention de Hans-Jürgen Lüsebrink consacrée à l'oralité dans les représentations de la tragédie *Brutus* de Voltaire durant la Révolution. L'auteur montre comment la pièce est réappropriée par ses publics en fonction des circonstances politiques, et comment elle influe sur les perceptions, voire sur les comportements des spectateurs. Le théâtre se transforme alors en salle de répétition d'un nouveau langage politique, celui de la liberté, et en forum d'affrontement politique.
- 8 Philippe Dufour tente une approche de l'influence des langues étrangères sur l'écriture et la pensée à l'époque romantique : nombre d'écrivains, de Mme de Staël à Flaubert, se sentent à l'étroit dans le français classique et rêvent d'un « bain de jouvence de la pensée » dans la langue étrangère. Mais si ces « paroles d'ailleurs » libèrent le langage et l'imaginaire, elles condensent aussi les angoisses de l'écrivain, partagé entre désir d'expressivité et vertige de l'incommunicabilité.
- 9 Éric Bordas analyse le fonctionnement et les enjeux de la transcription des parlers paysans dans les romans champêtres de George Sand et l'incompréhension devant cette

tentative de faire entendre une parole poétisée précisément pour être entendue. Visant à faire parler des classes alors hors discours, les romans sandiens posent le problème de la représentation des paroles autres. Éric Bordas récuse les lectures critiques traditionnelles pour montrer que le sens de l'usage de l'idiome berrichon n'est pas d'ordre mimétique, mais poétique et politique : le déplacement de l'espace de parole prend une valeur de contestation ; en donnant accès à l'énonciation à ceux qui sont en train de devenir des sujets, l'acte de parole est politisé, mais au risque d'interdire à ces privés de paroles tout discours personnel.

- 10 Autre grande voix du siècle, Victor Hugo, que Sarga Moussa nous présente, dans l'« Orientale » des *Châtiments*, en porte-parole du proscrit Abd-el-Kader, lui-même image des insurgés victimes de la tyrannie de Napoléon III, et plus largement d'un peuple muselé qui fait entendre les prémices d'une révolution à venir. Mais Hugo se veut aussi l'écho des voix d'outre-tombe, nous rappelle Daniel Sangsue en revenant sur l'expérience hugolienne des tables parlantes, paroles et spectacles de l'invisible.
- 11 Jean-Pierre Bertrand étudie la poétique de la parole chez Laforgue, écho cette fois de l'inconscient, et complainte de l'incommunicabilité émanant d'un poète qui doute du pouvoir de sa parole en une fin de siècle saturée de discours. L'étude fine de la « Complainte des formalités nuptiales » permet de pénétrer une conception paradoxale de la poésie, réduite à dire le rien d'un monde désenchanté de la parole.
- 12 La troisième partie (« L'écrivain / l'orateur ») fait la part belle à Balzac, dont l'écriture est hantée par le genre théâtral. Aude Déruelle se penche sur les fonctions narratives et idéologiques des tirades et tartines balzaciennes : enjeu de savoir donc de pouvoir, le discours pervers en tirade montre la dégradation de l'éloquence à une époque où se multiplient discours et lieux de parole. Le journalisme, haut lieu de la parole déchue, est la cible privilégiée de l'ironie balzacienne. Mais ces tartines qui envahissent les discours du monde menacent aussi le narrateur balzacien, contempteur fasciné de ce pouvoir de la parole. Christèle Couleau prolonge la réflexion en s'attachant à la rhétorique auctoriale dans les *Illusions perdues*, lieu d'apprentissage de la parole et roman pédagogique qui dénonce, par leur mise en spectacle, les futilités du monde. Le langage en apparence futile des salons ou des journalistes permet l'émergence d'une parole utile, celle du romancier, qui superpose et met en perspective les discours du monde, tout en laissant le lecteur libre de les interpréter. Autre lieu stratégique de la mise en spectacle des pouvoirs de la parole, la préface. Claire Barel-Moisan étudie ainsi l'évolution des stratégies mises en œuvre par Balzac préfacier pour obtenir l'adhésion de lecteurs choisis et leur transmettre des connaissances : discours de complicité, de séduction ou de provocation se conjuguent à des discours de vérité, de pouvoir, qui trahissent le désir de maîtrise du romancier, mais n'excluent pas une poétique de coopération avec le lecteur, laissant ouverts le questionnement et donc le sens. Malgré son amertume devant la difficulté croissante de communiquer avec un public devenu consommateur, formaté par le feuilleton, Balzac ne renonce pas à s'adresser à lui et à tenter de le transformer.
- 13 Déjà contestée par Balzac, la légitimité de la parole de la critique installée se fait spectaculaire à la fin du siècle, sous la plume des écrivains des petites revues avant-gardistes. Yoan Vérilhac analyse les modalités et les enjeux de cette condamnation des critiques de la grande presse, taxés d'incapacité à comprendre l'art et donc à en parler, et du travail de la jeune critique pour concilier art et journalisme par une redéfinition radicale de la critique, exercice littéraire à part entière et discours autonome. L'exemple le plus abouti de la prise de parole contestataire en cette fin de siècle réside sans doute

dans le manifeste littéraire, genre en pleine inflation dont Hélène Millot montre les effets sur le champ littéraire, transformé en scène. Car ces « chorégraphies manifestaires » finissent par user le genre, qui en se rigidifiant devient une parole muette, processus qui aboutit, avec les manifestes dada, à la substitution du geste au texte et à l'implosion de la littérature.

- 14 Les apports de ces différentes interventions, synthétisées et mises en perspective historique dans la conclusion de Jean-Yves Mollier, sont nombreux et importants. Mentionnons d'abord le souci d'interdisciplinarité animant cette équipe de recherche, qui favorise le dialogue entre littéraires, linguistes, sociologues et historiens, et fait ressortir la complémentarité des approches, voire leur interdépendance. Parmi les mérites particuliers de chacune des contributions, on peut souligner les qualités de l'analyse des représentations de *Brutus*, qui non seulement ressuscite un spectacle oublié, mais amène en outre à s'interroger sur l'interaction de l'art et de la politique et sur les réceptions plurielles de la parole, dimension négligée par le recueil. Mais la plupart des autres articles s'avèrent également précieux aux non-littéraires qui y découvriront des analyses neuves et stimulantes sur des textes parfois peu étudiés, de l'« Orientale » de Hugo aux « Complaintes » de Laforgue. L'historien appréciera de même les apports d'une analyse littéraire des discours politiques, telle qu'elle est menée notamment dans les travaux sur l'éloquence de Lamartine et de Guizot.
- 15 Tributs du genre et de la pluridisciplinarité : l'hétérogénéité inévitable des contributions et l'intégration discutable de certaines, qui perdent parfois de vue la problématique d'ensemble ; l'intervention consacrée à Albert Cassagne, certes très stimulante, semble à la lisière du sujet, quand celle portant sur les tables parlantes verse parfois dans l'anecdotique. Certains développements peuvent en outre apparaître un peu ésotériques aux non spécialistes, ainsi des analyses linguistiques du *Dictionnaire de la conversation*, difficiles d'accès aux profanes. On regrettera aussi quelques lacunes. Au sein des contributions, d'abord : la brièveté de l'article sur la rhétorique de « J'accuse » laisse le lecteur sur sa faim ; l'auteur en effet n'y envisage la parole qu'en tant qu'acte, au détriment de son fonctionnement interne, travail il est vrai déjà mené ailleurs. Dans les choix du recueil, ensuite, les écrivains se taillent la part du lion au regard des orateurs *stricto sensu* ; Hugo, qui se voulait l'« écho sonore » de son siècle, fait l'objet d'interventions un peu marginales, rançon sans doute de la célébrité. On aurait de plus aimé des éclairages sur d'autres voix incontournables telles que Chateaubriand, mais aussi sur d'autres genres comme la prédication, si sonore au XIX^e siècle, ou encore sur l'éloquence populaire : on pouvait par exemple envisager une étude sur les poèmes ouvriers ou sur la chanson, autres formes de mise en spectacle de la parole, aux confins du discours et du texte. Il est vrai que cet ouvrage est le cinquième d'une collection qui a déjà consacré un recueil aux rapports de la littérature et de la rhétorique à la même période³. La nécessité d'éviter les redites et de diversifier les éclairages explique donc ce choix des marges.
- 16 Il n'en demeure pas moins que l'objectif d'ensemble du recueil est pleinement atteint : au-delà de la variété des approches et des genres, chaque contribution démontre que le XIX^e siècle, « âge d'argent de l'éloquence », permet le déploiement du Verbe sous toutes ses formes, du roman à la scène, du poème à la tribune, en passant par la revue ou le lycée. Tous ces articles, attentifs aux circonstances de production et de profération de la parole, nous présentent avec finesse et profondeur des discours ancrés dans leur temps, témoignant de la prégnance de la foi dans la Parole après la Révolution.

NOTES

- 1.. La précédente publication de la collection « Lieux littéraires » était consacrée, en 2001, à *1848, une révolution du discours*, sous la même direction que le présent ouvrage.
- 2.. Discours sur le projet de loi relatif aux fortifications de Paris, prononcés en janvier 1841 et reproduits par Anne Vibert à la fin de son article.
- 3.. VAILLANT, Alain [dir.], *Écriture / Parole / Discours : littérature et rhétorique au XIX^e siècle*, coll. « Lieux littéraires » / 2, 1996.